



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E32624

VALABLE JUSQU'AU 08/02/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/04/1962

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/01/2013
7 622

Raison sociale : CPC DAVESNE

ZA DE L'AVELON
11 RUE DE L'AVELON
60000 BEAUVAIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BEAUVAIS

Téléphone : 03 44 79 15 34

Fax :

Siret : 399 629 765 00039

Portable :

Code NACE : 4391B

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 3270080/U

E-mail : contact@cpc-davesne.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

AVIVA 74284916

DAVESNE CÉDRIC PRÉSIDENT / DAVESNE CÉDRIC PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AVIVA 74284916

Situation fiscale et sociale : A jour au 08/01/2024

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	03/09/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	20/10/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/02/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.